

Zeitschrift: Technique agricole Suisse
Herausgeber: Technique agricole Suisse
Band: 84 (2022)
Heft: 12

Rubrik: ASETA

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



La circulation des véhicules agricoles

La section thurgovienne de l'ASETA a choisi pour son assemblée générale d'aborder le thème du machinisme agricole d'un point de vue singulier: celui de la police.

Roman Engeler

Chacun le sait, circuler sur la voie publique avec des machines agricoles s'avère compliqué. Jugées trop lentes ou trop volumineuses, elles exercent malgré tout une certaine fascination sur le public. Les policiers considèrent les matériels agricoles avant tout sous l'angle législatif, et dans ce contexte, il y a toujours l'un ou l'autre défaut à relever. La commission «Technique agricole» de la société thurgovienne d'agriculture (VLT), grossso modo la section thurgovienne de l'ASETA, a décidé, pour l'assemblée générale de cette année, de prendre ce sujet à bras le corps. Elle a invité Marcel Rupper, le chef du service de la surveillance du trafic de la Police cantonale thurgovienne à donner une conférence circonstanciée. L'intervenant porte un jugement globalement positif sur les véhicules agricoles qui circulent sur les routes thurgoviennes: «L'état général des véhicules peut être considéré comme bon.»

Marcel Rupper a cependant fait remarquer que la police signalait de temps en temps des comportements incorrects. Exemples bien illustrés à l'appui, il a mis en garde contre les champs de vision trop limités à l'avant et à l'arrière (rétroviseurs), les pointes et arêtes insuffisamment recouverts des outils portés, des routes salies après des travaux aux champs, et la conséquence d'un tracteur ne roulant pas sur le côté: la formation d'une longue colonne de voitures. L'objectif de la police de la circulation n'est pas d'infliger des contraventions ou de multiplier les dénonciations. Elle a bien plus à cœur de limiter autant que possible les accidents et de garantir une circulation routière fluide. Au cours de son exposé, Marcel Rupper a appelé maintes fois aux égards envers autrui et à la tolérance, ce qui peut aussi contribuer à donner une bonne image de l'agriculture. Après deux ans d'interruption dus à la pandémie, la section thurgovienne propose à nouveau sa cure thermale, son excursion printanière et son voyage d'été. Elle remet aussi au programme les tests de pulvérisateurs et la formation de conducteur. Last but not least, elle organise à Tänikon le championnat suisse de conduite de tracteur le 20 août 2023. Le gymkana thurgovien aura lieu la veille. Un entretien avec l'office cantonal des ponts et des chaussées est prévu pour discuter des rétrécissements des routes destinés à freiner le trafic. Dans son message de salutations, Roman Engeler, directeur de l'association faîtière a abordé ce sujet, l'un des nombreux défis liés à la circulation des véhicules agricoles. ■



Les orateurs Roman Engeler et Marcel Rupper sont entourés par Markus Koller (tout à g.) et Rolf Kuhn, respectivement gérant et président de la section thurgovienne. Photo: Isabelle Schwander



La patience est souvent nécessaire

La section argovienne a tenu sa 96^e assemblée générale à Birrhard, dans les nouveaux locaux de l'entreprise de travaux Haller, attendus depuis une dizaine d'année.

Roman Engeler

Une centaine de membres ont assisté à l'assemblée générale de la section argovienne de l'ASETA. Dans son rapport annuel, le président Pascal Furer est revenu longuement sur le manque de clarté inhérent à la mise en œuvre de la formation obligatoire aux travaux forestier. Si le bien-fondé de ces cours est évident, plusieurs aspects de la réglementation restent confus, voire inutiles. Il a cité l'exemple d'apprentis qui doivent rester les bras ballants, lorsque leur maître d'apprentissage effectue des travaux en forêt ou aide des voisins, tant qu'ils n'ont pas suivi cette formation. «En outre, ces cours coûtent bien davantage que le prix évoqué au temps des discussions aux Chambres», a-t-il déploré.

Les comptes présentés par le gérant Thomas Vögeli affichent un bénéfice de 1700 francs, dû en bonne partie au remboursement de l'association faîtière à la section de 5 francs par membre. Ainsi, la cotisation reste inchangée à 95 francs. Au programme de la section figurent comme toujours les tests de pulvérisateurs de grandes cultures, de cultures viticoles et fruitières. Les cours préparatoires au permis de conducteurs de tracteurs seront à nouveau proposés, de même que les cours de bûcheronnage. Ces derniers affichent déjà complet en raison de l'obligation de formation susmentionnée.

Après la partie statutaire, l'assistance a eu l'occasion de visiter les nouveaux bâtiments de l'hôte du jour, la société R.+M. Haller. Celle-ci a la forme juridique de société à responsabilité limitée (GmbH) et propose une multitude de services. L'agro-entreprise ainsi que l'exploitation agricole sont sur le point de changer de génération, Rolf et Monika Haller étant progressivement en train de passer la main à la relève Thomas et Adrian Haller.

L'extension de l'entreprise n'a pas été autorisée sur l'ancien site. Il aura fallu une phase de planification usante de plus de dix ans avant que les Haller puissent emménager dans les nouveaux bâtiments, en périphérie de Birrhard (AG). Cette réalisation de leur projet a été possible parce qu'ils se sont beaucoup mobilisés lors de la révision du plan de zone. C'est ainsi qu'une zone spéciale d'un petit hectare a été aménagée pour l'agro-entreprise. Cette zone ne peut être utilisée que dans ce contexte et non pour d'autres activités professionnelles. ■



La 96^e assemblée générale a eu lieu dans l'entreprise Haller. Pascal Furer, président de la section (deuxième depuis la g.) pose en compagnie de Thomas, Adrian, Monika et Rolf Haller. Photo: Roman Engeler

Changement de génération

Avec le président Klaus Brenzikofe et le gérant Peter Gerber, ce sont deux personnes chevronnées qui quittent la section bernoise.

Roman Engeler

Le président Klaus Brenzikofe a ouvert pour la dernière fois l'assemblée générale de la section bernoise de l'ASETA devant la salle comble du Gasthof Schönbühl. Comme à son habitude, il a ponctué son rapport annuel de références musicales. En conclusion, il a même donné un aperçu de son talent de chanteur, accompagné d'un accordéoniste. Après avoir siégé au comité durant 28 ans, dont 16 en qualité de président, Klaus Brenzikofe estime qu'il est temps de passer le témoin. Urs Schneeberger, qui fait déjà partie du comité, a été élu pour lui succéder. Peter Gerber, le gérant avisé, quitte également ses fonctions, lui aussi après 28 ans de bon et loyaux services. Il sera remplacé par Matthias Ramseyer, membre du comité. Manuel Hänni reprend l'un des sièges vacants. Klaus Brenzikofe et Peter Gerber ont été nommés membres d'honneur. Werner Salzmann, président de l'ASETA et conseiller aux Etats, les a félicités. Les affaires statutaires n'ont donné lieu à aucune discussion. Les membres ont approuvé les comptes, bouclés avec un bénéfice de plus de 5000 francs, le budget qui prévoit un résultat équilibré, ainsi que la cotisation qui reste fixée à 105 francs. Les tests de pulvérisateurs et des systèmes de freinage sont à nouveau inscrits au programme d'activités. Les responsables souhaiteraient que la fréquentation soit plus importante. Ils projettent d'organiser un congrès sur le thème de la pression au sol. Ils restent préoccupés par la diminution du nombre de membres, qui reste plus élevée que celle des exploitations agricoles du canton. L'assemblée générale s'est terminée par la conférence d'Ueli Rothenbühler, directeur de la société EM Schweiz AG sur l'agriculture régénérative. La désignation EM est l'acronyme du terme allemand *effectkive Mikroorganismen*, soit «micro-organismes effectifs». Il peut s'agir d'additifs pour le lisier ou le fourrage et développer des synergies avec eux et ainsi améliorer la fertilité du sol. Selon Ueli Rothenbühler, même si cette action ne peut pas être prouvée de manière scientifique, le mélange de micro-organismes peut limiter la putréfaction. Il favoriserait la décomposition des substances organiques, ce qui contribuerait à réduire les émissions. ■



Les nouveaux et anciens responsables de la section bernoise sur une photo: Matthias Ramseyer, Klaus Brenzikofe, Urs Schneeberger, Peter Gerber et Manuel Hänni (de g. à d.). Photo: Roman Engeler

Exploiter la forêt de manière plus efficace

De quelles possibilités dispose-t-on pour mieux rentabiliser la forêt? Le garde-forestier Lukas Gerig a tenté de répondre à cette question dans sa conférence.

Roman Engeler

Après une pause de deux ans due à la pandémie, le président Anton Moser a eu le plaisir de diriger l'assemblée générale de l'association lucernoise pour l'équipement technique de l'agriculture (LVLT). Cette rencontre s'est déroulée, comme de coutume, le jour de la Saint-Nicolas au «Chlausmarkt» de Sursee. Anton Moser et Josef Erni, gérant, ont tous deux souligné que des synergies ont pu être établies à la suite de la fusion de la section avec les cercles de machines du canton. Le bénéfice de 53 000 francs réalisé durant le dernier exercice en représente l'une des retombées positives. La section vise un bénéfice de 27 000 francs pour l'année prochaine, sur la base d'une cotisation maintenue à 95 francs. René Koch, Anton Moser et Beat Wyss ont reçu un cadeau en remerciement de leur dévouement de longue date, respectivement 15 ans pour le premier et 35 ans pour les deux autres, au sein du comité. Les trois hommes, de même que les autres membres du comité veulent rester en fonction. Dès lors, aucune élection n'était à l'ordre du jour. L'effectif est resté stable durant l'année passée sous revue. La section lucernoise de l'ASETA souhaite proposer à nouveau des voyages en 2023. Actuellement, deux destinations sont envisagées: la Grèce et la Bourgogne. Le 7 mai, la section organise à Hohenrain l'éliminatoire du championnat cantonal de conduite de tracteur pour désigner les candidats au championnat national qui aura lieu le 20 août à Tänikon (TG). Dans la seconde partie, Lukas Gering, garde-forestier de Seetal-Habsburg, a présenté un exposé sur le thème difficile d'«une meilleure rentabilité pour la forêt appartenant à des agriculteurs». Il a expliqué qu'avec le bois d'œuvre, devenu un produit commercialisable sur le plan international, la situation des propriétaires forestiers suisses est compliquée. Ils vivent surtout les inconvénients de la compétitivité avec les grandes structures en raison des frais élevés de salaire et de transport. Lukas Gering a donné quelques astuces pour limiter malgré tout ces inconvénients, entre autres la planification rigoureuse des abattages (au bon moment), l'adéquation de l'assortiment aux besoins des clients, avec la vente de produits régionaux ainsi que la collaboration entre les exploitations. Il est aussi important d'évaluer, selon la situation (financière), quels sont les travaux que l'on fait soi-même et ceux que l'on confie à un entrepreneur de travaux forestiers. ■



Anton Moser, président de la section de Lucerne (à d.) remercie Lukas Gerig pour sa conférence instructive sur la gestion de la forêt appartenant à des agriculteurs. Photo: Roman Engeler

Construire son propre système de guidage

L'ASETA reconduit le cours «Construire son propre système de guidage» en décembre. Le logiciel open source «AgOpenGPS» vous intéresse-t-il? Disposez-vous d'un accès à un signal de correction RTK? Avez-vous un téléphone portable avec une connexion internet ou une clé USB surf? Etes-vous habile de vos mains? Alors, ce cours est fait pour vous.

Dates de cours et inscription

Le cours «Construire son propre système de guidage» a lieu en français et en allemand selon le calendrier ci-dessous. Il est dispensé par Andreas Pfister, étudiant en sciences agronomiques et jeune agriculteur. Chaque cours est limité à cinq participants.

Français

Cours I: 20 décembre 2022, Agrilogie Grange-Verney,
1510 Moudon

Cours II: 22 décembre 2022, Agrilogie Grange-Verney,
1510 Moudon

Allemand

Cours I: 27 décembre 2022, Ausserdorfstrasse 31, 5223 Riniken
Cours II: 29 décembre 2022, Ausserdorfstrasse 31, 5223 Riniken

Inscription

Inscription via le site www.agrartechnik.ch (cours), par courriel zs@agrartechnik.ch ou par téléphone au 056 462 32 00.

Nombre de participants

Limité à 5 personnes.

Conditions

- Intérêt pour le logiciel open source «AgOpenGPS»
- Accès à un signal de correction RTK
- Téléphone portable avec une connexion internet ou une clé USB surf (nécessaire pour l'accès à internet depuis le champ)
- Une certaine habileté manuelle

Contenu

- Bases d'un système d'autoguidage
- Introduction au logiciel «AgOpenGPS»
- Présentation des composants du système de guidage
- Test de son propre système de guidage
- Commande du système sur le simulateur
- Conseils pour le montage sur le tracteur/la moissonneuse

Matériaux que les participants recevront

Variante 1

Prix du cours: 3500.–, grandes cultures; vitesse > 2 km/h

- Système d'autoguidage avec récepteur RTK GPS
- Antenne IP67
- Asservissement du volant avec convertisseur de tension, roue à friction et plaque de montage
- Capteur d'angle de roue avec plaque et bras de montage
- Tablette Panasonic FZ-G1 avec chargeur et support
- Faisceau de câbles avec connexion en ALLEMAND

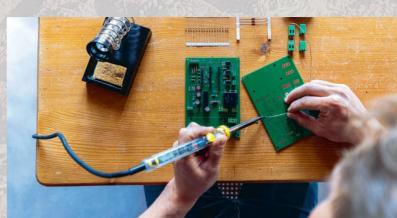
Variante 2

Prix du cours: CHF 3700.–, maraîchage; vitesse < 2 km/h

- Système d'autoguidage avec deux récepteurs RTK GPS
- 2 antennes IP67
- Asservissement du volant avec convertisseur de tension, roue à friction et plaque de montage
- Capteur d'angle de roue avec plaque et bras de montage
- Tablette Panasonic FZ-G1 avec chargeur et support
- Faisceau de câbles avec connexion en ALLEMAND

Indications complémentaires

1. On attend des participants qu'ils s'initient au programme «AgOpenGPS» et qu'ils effectuent eux-mêmes:
 - la fabrication d'un support pivotable pour l'asservissement du volant;
 - le montage d'un capteur d'angle de direction;
 - le montage d'une antenne (ou d'antennes) sur le tracteur;
 - la pose et la connexion du faisceau de câbles sur le tracteur;
 - le montage du soutien pour la tablette sur le tracteur;
 - les paramétrages nécessaires du programme pour la mise en marche du système de guidage;
 - La consultation des forums <https://discourse.agopengps.com/>, du chat «AgOpenGPS D-A-CH» ou «Cerea und AOG Schweiz» (en allemand) pour essayer de trouver des réponses à leurs questions après le cours.
2. Les participants sont responsables du succès de leur installation. L'assistance n'est pas offerte à l'issue du cours. Elle peut être proposée en cas d'urgence au prix de 80.– CHF/h.
3. Aucune garantie n'est accordée sur le matériel fourni durant le cours. La tablette est une Panasonic FZ-G1 d'occasion d'une valeur de CHF 700.–.
4. Les dommages liés au logiciel «AgOpenGPS» ne sont pas couverts par l'assurance. Le système de guidage «AgOpenGPS» ne comporte aucun dispositif de sécurité. Le logiciel a été élaboré par des agriculteurs et il n'est pas parfait. Le système de guidage, conçu pour soutenir l'opérateur dans le champ, doit être supervisé par ce dernier qui ne doit en aucun cas quitter son siège. Il faut compter avec des défauts comme les à-coups intempestifs du guidage ou la perte du signal GPS.



Illustrations

Assemblées générales



Samedi 7 janvier 2023, 10 h, Hofstadel, Gossau



Jeudi 12 janvier 2023, 20 h



Mardi 24 janvier 2023, 10 h 30



Vendredi 3 février 2023, 10 h 15, Bioley-Orjulaz



Mardi 28 février 2023, 20 h

Communications



Cours de base sur les chariots élévateurs à contrepoids et télescopiques

Lundi 9 et mardi 10 janvier 2023

La section zougoise de l'ASETA propose un cours de deux jours sur les chariots élévateurs à contrepoids et télescopiques, avec alternance de théorie et d'exercices pratiques. Un maniement sûr de ces engins y est enseigné selon les directives de la Suva. Objectifs: certificat Suva pour ces deux machines, maîtrise des chariots élévateurs à contrepoids et télescopiques (R1, R4, S2), un jour pouvant être comptabilisé pour la formation OACP (Ordonnance réglant l'admission des chauffeurs). Conditions: être âgé au minimum de 18 ans (dérrogations dans certains cas seulement selon l'ordonnance 5 relative à la loi sur le travail, article 4, alinéa 4) et bénéficier d'une expérience pratique des machines.

Prix: CHF 750.– pour les membres de la section zougoise et CHF 790.– pour les non-membres, dossier de cours et repas inclus.

Inscription: Beat Betschart, 041 755 11 10, beatbet@bluewin.ch



Contrôle des installations électriques, offre avantageuse pour les membres de l'ASETA

Les installations électriques à basse tension sont soumises à un contrôle lors de la transformation ou de la construction d'un bâtiment. Un contrôle des installations doit en outre être effectué à intervalles réguliers: tous les dix ans dans les étables et les granges ainsi que tous les vingt ans dans les bâtiments d'habitations. Vous pouvez choisir vous-même l'organe de contrôle. C'est pourquoi la section zurichoise de l'ASETA a élaboré conjointement avec la société IBG une offre très intéressante pour ses membres.

Renseignements et inscription: www.strickhof.ch



Permis de catégorie G

Durant l'hiver 2023, la section glaronaise de l'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture (ASETA) proposera à nouveau des cours de formation en vue de l'obtention du permis de catégorie G (qui permet aussi de conduire des cyclomoteurs), suivis des examens théoriques organisés par l'office cantonal de la circulation routière. Les jeunes gens qui auront 14 ans en 2023 (nés en 2009 ou auparavant) peuvent les suivre. Les participants plus jeunes ne seront pas admis. Si les inscriptions sont assez nombreuses, les cours seront organisés à Schwanden.

Prix: CHF 70.– (documents de théorie et clé USB didactique inclus) pour les membres de la section glaronaise (CHF 95.– pour les non-membres), encaissés le premier jour de cours par le responsable. Les frais de dossier, d'examens et de permis (non compris dans le prix du cours) s'élèvent respectivement à CHF 30.–, CHF 30.– et à CHF 65.– sont facturés par l'office cantonal de la circulation routière.

Renseignements et inscription: demander les formulaires blancs à Hans Popp, Karrersholz 963, 9323 Steinach, 071 845 12 40, hanspopp@bluewin.ch. S'inscrire et les envoyer dûment remplis jusqu'au 10 janvier à l'adresse Strassenverkehrsamt Glarus, Mühlestr. 17, 8762 Schwanden.

Cours 1 (groupe nord)

Schwanden	StVA	14.01.2023	de 8 h 15 à 12 h 00
Schwanden	StVA	11.02.2023	de 8 h 15 à 12 h 00
Schwanden	StVA	11.03.2023	de 13 h 30 à 17 h 15

Cours 1 (groupe sud)

Schwanden	StVA	14.01.2023	de 13 h 30 à 17 h 15
Schwanden	StVA	11.02.2023	de 13 h 30 à 17 h 15
Schwanden	StVA	11.03.2023	de 8 h 15 à 12 h 00



Offre de cours actuelle

Examen théorique de cyclomoteur ou de tracteur: les cours de préparation à l'examen théorique des permis de conduire de cyclomoteur ou de tracteur ont lieu le mercredi après-midi. Tarif des cours incluant la plateforme d'apprentissage en ligne (24 cartes de théorie): CHF 70.– pour les membres et CHF 90.– pour les non-membres.

Dates des prochains cours:

Mercredi 25 janvier, au BBZN de Sursee, de 13 h 15 à 17 h 30;
Mercredi 1^{er} mars, au BBZN de Sursee, de 13 h 15 à 17 h 30.

Cours G40 organisé par l'ASETA sur les sites de Hohenrain, Willisau, Schüpfheim et Sursee (site www.agrartechnik.ch: Fahrkurs-G40)

Examen théor. scooter ou voiture: préparation en ligne pour CHF 24.–

Cours de base scooter ou moto: à Büron et à Sursee. Prix du cours en trois parties: CHF 450.– pour les membres et CHF 480.– pour les non-membres. Les prochains cours auront lieu en avril 2023 et sont en cours de planification. Ils seront publiés sur le site www.lvlt.ch.

Cours de théorie sur le trafic routier: à Sursee. Prix: CHF 220.– pour les membres, CHF 240.– pour les non-membres. Les prochains cours auront lieu en mai 2023. Ils seront publiés sur le site www.lvlt.ch et n'auront lieu que si le nombre de participants est suffisant.

Informations et inscription: (sous réserve de changements de lieux, de contenu, de prix ou de durée de cours): auto-école de la LVLT, Sennweidstrasse 35, 6276 Hohenrain, tél. 041 467 39 02, fax 041 460 49 01, info@lvlt.ch.



Formation sur les transports d'animaux

Mardi 24 janvier et mercredi 15 février, de 8h00 à 16h30
Ecole professionnelle de Ziegelbrücke

La formation non reconnue OACP doit impérativement avoir été suivie (et est à renouveler tous les trois ans) dès que l'on effectue un transport de bétail pour des tiers pour satisfaire à la loi fédérale sur la protection des animaux. Elle est valable avec des véhicules d'un poids total inférieur à 3,5 tonnes. Elle s'adresse aux personnes au bénéfice d'une formation spécifique indépendante d'une formation professionnelle. L'attestation de cette formation est nécessaire pour effectuer des transports d'animaux avec une Jeep tractant une remorque ou des véhicules de livraison. Un permis de conduire de catégorie B ou BE est requis.

Prix: CHF 270.– (attestation et repas de midi inclus) pour les membres de la VLT-SG et CHF 300.– pour les non-membres.

La formation reconnue OACP est nécessaire pour effectuer des transports d'animaux avec un camion. Un permis de conduire de catégorie C ou CE est requis.

Prix: CHF 360.– (attestation et repas de midi inclus) pour les membres de la VLT-SG et CHF 390.– pour les non-membres.

Les cours n'ont lieu que si le nombre d'inscriptions est suffisant. Si l'un d'entre eux devait être annulé, les participants seraient répartis dans d'autres cours. S'ils rencontrent un succès dépassant les prévisions, d'autres dates seront ajoutées. Chaque participant recevra la liste des personnes qui suivent le cours, accompagnée de la facture au moins une semaine avant le début du cours. En cas d'annulation après la réception de la confirmation, entre sept et un jours avant le début du cours, des frais de dossier de CHF 100.– seront perçus. En cas d'absence non justifiée, le montant total du cours sera facturé. Seules les annulations parvenues à la VLTSG par écrit seront prises en compte.

Inscription: préciser s'il s'agit d'une formation reconnue OACP ou non, et indiquer le n° de la «FAK» à 12 positions, auprès de la VLT-SG, Eliane Müller, Riethof 1, 9478 Azmoos, info@vlt-sg.ch, 081 783 11 84; consulter le site www.vlt-sg.ch pour de plus amples informations.

Cours et examens théoriques de permis de tracteur

Dans les cantons de Saint-Gall et d'Appenzell, l'examen en vue de l'obtention du permis de conduire des véhicules agricoles peut être passé au plus tôt, respectivement un mois et trois mois avant le 14^e anniversaire, tandis que tous les natifs de l'année 2008 (ou des années précédentes) peuvent s'y présenter dans le canton de Glaris.

Prix: CHF 70.– pour les membres; CHF 95.– pour les non-membres, CD didactique avec des questions d'examen et des fiches de travail inclus.

Renseignements et inscription: auprès du responsable du cours Hans Popp, Karrersholtz 963, 9323 Steinach, 071 845 12 40 ou hanspopp@bluewin.ch

Lieu	1 ^{er} jour	2 ^e jour + examen	
	Après-midi	Après-midi	
Mosnang, Oberstufenzentrum	Sa 10.12.2022		
SG-Winkeln, Kath. Pfarreiheim, Winkeln/StVA	18.01.2023		
Wittenbach, Oberstufenzentrum	Me 11.01.2023		
Rorschach, Aula Schulh. Burghalde/StVA	15.02.2023		
St. Peterzell, Schulhaus	Me 25.01.2023		
SG-Winkeln, Kath. Pfarreiheim, Winkeln/StVA	22.02.2023		

Neu St. Johann, Klostergebäude	Sa 04.02.2023	
Kaltbrunn Rest. Löwen/StVA Kaltbrunn		08.03.2023
Niederbüren, Schulh. Probelokal	Me 08.02.2023	
SG-Winkeln, Kath. Pfarreiheim, Winkeln/StVA		15.03.2023
Wangs, Parkhotel	Sa 18.02.2023	
Wangs, Parkhotel/StVA Mels		22.03.2023
Trogen	Me 01.03.2023	
Trogen/StVA Trogen		29.03.2023
Widnau, Rest. Rosengarten	Sa 25.03.2023	
Rorschach, Aula Schulh. Burghalde/StVA		12.04.2023
Kaltbrunn, Rest. Löwen	Me 05.04.2023	
Kaltbrunn, Rest. Löwen/StVA Kaltbrunn		03.05.2023
Mosnang, Oberstufenzentrum	Sa 22.04.2023	
SG-Winkeln, Kath. Pfarreiheim, Winkeln/StVA		17.05.2023



Cure thermale à Bad Birnbach

Du samedi 14 au samedi 21 janvier 2023

Du samedi 21 au samedi 28 janvier 2023

Du samedi 28 janvier au samedi 4 février 2023

Bad Birnbach se trouve à 45 km de Passau. La station propose 31 différents établissements thermaux, où la température de l'eau est comprise entre 24 et 40 degrés. L'hôtel de première classe offre des chambres spacieuses et confortables, un accès chauffé aux bains, un cabinet de physiothérapie, un espace bien-être, un salon-bar et un restaurant.

Prestations comprises: trajets incluant le buffet du petit-déjeuner à l'aller et le goûter au retour, 7 nuitées dans l'hôtel 4 étoiles wellness Chrysanthof avec demi-pension (repas à quatre plats, buffet de salades et plateau de fromages), 8 cartes journalières donnant accès à toutes les infrastructures des thermes Rottal avec sauna (bains possible les jours d'arrivée et de départ) et une excursion.

Prix de 7 nuitées en demi-pension: CHF 1350.– la chambre standard au rez-de-chaussée / galerie; CHF 1050.– la semaine supplémentaire, CHF 120.– de supplément pour chambre individuelle. L'assurance est à la charge des participants. En cas d'annulation, les frais seront facturés.

Inscription: avec l'indication des dates du séjour, du type de chambre, du nombre de personnes et du lieu de départ souhaité à l'adresse VTL Landtechnik, Weierhofstrasse 9, 9542 Müncwilen, 071 966 22 43, info@tvlt.ch.

Excursion printanière de la section TG

Mardi 14 février, dès 6h10

visite de l'«Aemme Shrimp» et de la société Wyss, à Ittigen (BE)

Après le trajet en car et une pause-café, les participants se rendront le matin à l'«Aemme Shrimp» de la famille Kunz à Berthoud (BE). L'exploitation a été convertie à la production de crevettes. L'après-midi sera consacré à la visite de la société Wyss à Ittigen, sise au bord de l'autoroute, peu avant la ville de Berne. Celle-ci inclut un élevage, une installation de biogaz, une grande entreprise et fait partie d'une communauté d'ensilage avec le domaine de l'Inforama Rütti, à Zollikofen. Une pause culinaire est encore prévue lors du trajet de retour. Lieux de départ possibles: Amriswil à 6h10, Sulgen à 6h25, Weinfelden à 6h35 et Frauenfeld 7 heures.

Prix: CHF 130.–, (trajets, visites, en-cas et repas inclus)

Inscription: le plus rapidement possible, le nombre de participants étant restreint, dernier délai le vendredi 27 janvier avec le nombre de personnes et le lieu de départ à l'adresse suivante: Geschäftsstelle VTL/Landtechnik, Markus Koller, Weierhofstrasse 9, 9542 Münchwilen, 071 966 22 43, info@tvlt.ch.

www.agrartechnik.ch

Formation pour le permis F/G

Les jeunes gens et jeunes filles doivent suivre des cours de théorie en vue de l'obtention du permis de conduire de catégorie F/G. L'examen réussi donne le droit de conduire, sur la voie publique, des véhicules à moteur agricoles dont la vitesse maximale est de 30 km/h.

Pour plus d'informations, consultez le site www.fahrkurse.ch.

AG

Contact: Yvonne Vögeli, Strohegg 9, 5103 Wildegg, 062 893 20 41, sektion.ag@agrartechnik.ch (possibilité d'inscriptions à court terme)

BL, BS

Contact: Marcel Itin, 076 416 27 13, marcelitin@gmx.ch

BE

Contact: Peter Gerber, 031 879 17 45, Hardhof 633, 3054 Schüpfen, www.bvlt.ch

FR

Contact: AFETA, Samuel Reinhard, route de Grangeneuve 31, 1725 Posieux, samuel.reinhard@fr.ch, 026 305 58 49

GR

Contact: Gianni Largiadèr, 081 322 26 43, 7302 Landquart, foehn@ilnet.ch, www.svlt-gr.ch

NE

Contact: Bernard Tschanz, chemin du Biolet, 2042 Valangin, bernardtschanz@net2000.ch

GL

Contact: Hans Popp, 071 845 12 40, Karrersholz 963, 9323 Steinach, hanspopp@bluewin.ch

SH

Contact: VLT-SH, Geschäftsstelle, Adrian Hug, Schüppelstrasse 16, 8263 Buch, 079 395 41 17, www.vlt-sh.ch

SO

Contact: Beat Ochsenbein, 032 614 44 57, ochsebeis@bluewin.ch

SZ, UR

Contact: Floriana Kälin, Geschäftsstelle VLT Schwyz und Uri, 055 412 68 63, 079 689 81 87, info@glarnernbeef.ch

TG

Contact: VTL/Landtechnik, Markus Koller, 071 966 22 43, Weierhofstrasse 9, 9542 Münchwilen

VD

Lieu de cours: Oulens-sous-Échallens
Contact: ASETA – Section vaudoise, Virginie Bugnon, chemin de Bon-Boccard, 1162 Saint-Prex, v.bugnon@bluewin.ch

ZG

Contact: Beat Betschart, 041 755 11 10, beatbet@bluewin.ch

ZH

Contact: SVLT ZH, 058 105 98 22, Eschikon 21, Postfach, 8315 Lindau, www.svlt-zh.ch
Cours de préparation au permis de tracteur (de 8 à 14 h):

– 25 mars 2023

– 24 juin 2023

– 25 novembre 2023

Conditions de participation

– Ces cours peuvent être suivis 4 à 6 mois avant le 14^e anniversaire (des attestations de cours secourisme et de sensibilisation au trafic routier ne sont pas encore nécessaires).

Prix: CHF 110.– pour les membres de l'ASETA Zurich, CHF 80.– pour les non-membres. Le dossier de cours et le repas de midi sont compris dans le prix. Le cours se déroule au Strickhof, Eschikon 21, à Lindau.

Renseignements et inscription: en ligne sur www.fahrkurse.ch ou SVLT Zürich, Eschikon 21, 8315 Lindau, Tel. 058 105 99 52

Nous travaillons quotidiennement pour l'agriculture.

Nous proposons chaque mois une offre spéciale aux membres de l'ASETA.

ACTION

ERGO Sangles d'arrimage à levier long | en set (6 éléments)



CHF 110.00

au lieu de CHF 140.00 (Prix incl. 7,7 % TVA)
Offre valable jusqu'à fin décembre 2022

N° d'article: 01.01.00222.01

2 x sangles à cliquet (levier long) 10 mètres
capacité (LC) 2500/5000 daN
pré-tension (STF) 550 daN
4 x gaines de protection 0.5 mètres

PROFITEZ MAINTENANT ET COMMANDEZ :

par **téléphone, e-mail** ou sur notre **shop en ligne** ! Veuillez indiquer votre numéro de membre ASETA.

Directement vers l'offre :



Nous sommes le centre de compétence pour la sécurité au travail et la protection de la santé dans l'agriculture et les domaines apparentés.

Service de prévention des accidents dans l'agriculture (SPÄÄ)
Grange-Verney 2 | 1510 Moudon
+41 21 557 99 18 | spaa@bul.ch | www.spaa.ch

La résilience comme maître-mot

Fabian Krebs a toujours voulu être agriculteur. Après un apprentissage de 3 ans et une expérience en Allemagne, il a successivement décroché un CFC, le brevet puis la maîtrise d'agriculteur. Aujourd'hui âgé de 35 ans, il dirige seul l'exploitation familiale depuis le départ officiel en retraite de son père en 2021. Fruit de 5 générations de paysans, le domaine se situe en périphérie de la commune de Cornaux (NE), dans la région Neuchâtel-Littoral. Le jeune actif a toujours été attiré par les machines et les animaux. Sur un parcellaire morcelé d'une soixantaine d'hectares, il cumule la production de viande comprenant 180 jeunes bovins d'engraissement et une trentaine de vaches-mères Angus, l'élevage de 430 poules pondeuses auxquels s'ajoutent les productions fourragères, céréalier et de betteraves. Fabian Krebs est pour l'instant toujours épaulé par son père et par un auxiliaire. Afin de se dégager du temps pour sa vie de famille avec sa concubine Cynthia et ses deux jeunes enfants de 30 et 7 mois, il a décidé de se remettre en quête d'un employé. L'exploitant est préoccupé par la pression foncière et l'urbanisation progressive: plusieurs de ses parcelles sont aujourd'hui concernées par des développements industriels, en raison de la proximité de l'autoroute et de l'axe ferroviaire Genève-Zurich. «Cela complique beaucoup la définition de l'assoulement, explique l'agriculteur. C'est aussi la raison pour laquelle je m'oriente davantage vers la production animale.»

Vente directe

Suisse garantie, IP Suisse, Swiss Black Angus, Naturafarm... La famille Krebs est engagée de longue date dans différents modes de valorisation sous label pour mieux répondre à la demande du marché et dégager la meilleure marge possible tout en prenant en compte le bien-être animal. Le vieux poulailler de 3000 places avec lequel les poules ne mettaient pas le nez dehors a été abandonné au profit d'une structure mobile plus petite avec accès contrôlé au plein air des gallinacées. «Nous souhaitons valoriser 100% de notre production d'œufs via la vente directe d'ici 5 ans, contre 15% aujourd'hui, avec un point de retrait et en ciblant les particuliers sur une zone de chalandise de 5 km alentours. Ma compagne bientôt salariée m'aidera dans les tâches administratives et la commercialisation des œufs.»

Le chef d'exploitation ne manque pas d'engagements: il siège aux comités de Swiss Beef Romandie et de Swiss Beef Suisse, est représentant neuchâtelois à la FSPC (Fédération suisse des producteurs de céréales) et préside un cercle de machines local. Fabian Krebs contribue aussi au programme de recherche Maïsnet d'Agroscope. Il ne lui reste donc que peu de temps pour pratiquer ses sports favoris: le vélo et le ski. ■

Propos recueillis par Matthieu Schubnel



Les cours proposés par l'ASETA



Cours de conduite «G40»

Tout titulaire d'un permis de catégorie G qui a participé au cours de conduite «G40» est autorisé à conduire des tracteurs et des véhicules spéciaux agricoles ainsi que des tracteurs immatriculés en tant que véhicules industriels à une vitesse de 40 km/h au maximum, pour des cours agricoles. Le cours de conduite «G40» de l'ASETA est reconnu par l'Office fédéral des routes (OFROU) et sera inscrit sur le permis de conduire.



Inscription: sur les sites www.agrartechnik.ch et www.fahrkurse.ch, vous trouverez les formulaires d'inscription et toutes les informations utiles sur les cours (dates, lieux...).



Formation continue OACP

Lieu: Riniken (AG)

Formation obligatoire pour conducteurs de poids lourds.

Inscription: sur les sites www.agrartechnik.ch et www.fahrkurse.ch, vous trouverez toutes les informations utiles sur les cours (uniquement en allemand).



Cours de conduite

Conduite économique de véhicules agricoles.

Inscription: www.agrartechnik.ch ou www.fahrkurse.ch.



Cours de pilotage de drones

Inscription: vous trouverez toutes les informations utiles sur les cours sur les sites Internet www.agrartechnik.ch et www.fahrkurse.ch.



Cours de soudure

Lieu: centre de formation d'Aarberg (BE)

Ces cours s'adressent aux débutants désireux de connaître les techniques de base de soudure et aux pratiquants confirmés souhaitant actualiser et approfondir leur savoir-faire, qu'ils soient amateurs ou professionnels.

Inscription: l'ASETA n'organise plus ces cours elle-même et invite les personnes intéressées à consulter le programme de cours d'AM Suisse sur le site Internet www.amsuisse.ch.



Cours agriLIFT

Les modules de base R1 (chariot élévateur à contrepoids) et R4 (chariot télescopique) sont traités en deux jours en séquences théoriques et pratiques, selon la directive CFST 6508.

Inscription: sur le site www.bul.ch, vous trouverez les formulaires d'inscription et toutes les informations utiles sur les cours (dates, lieux...).

De plus amples informations sur les cours sont disponibles sur les sites

www.agrartechnik.ch ou www.fahrkurse.ch, contact: +41 56 462 32 00 ou zs@agrartechnik.ch

■ Impressum

84^e année

www.agrartechnik.ch

Editeur

Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture (ASETA)
Werner Salzmann, président et conseiller aux Etats
D' Roman Engeler, directeur

Rédaction

Tél.: +41 56 462 32 00
Roman Engeler: roman.engeler@agrartechnik.ch
Heinz Röthlisberger:
heinz.roethlisberger@agrartechnik.ch
Matthieu Schubnel:
matthieu.schubnel@agrartechnik.ch
Dominik Senn: dominik.senn@agrartechnik.ch
Ruedi Hunger: hunger@bluewin.ch

Abonnements et changements d'adresse

Ausserdorfstrasse 31, 5223 Riniken (AG)
Tél.: +41 56 462 32 00, fax +41 56 462 32 01
www.agrartechnik.ch

Directeur de la publication

D' Roman Engeler, Ausserdorfstrasse 31
5223 Riniken (AG)
Tél.: +41 79 207 84 29
roman.engeler@agrartechnik.ch

annonces

Vente d'annonces en français:
Simona Manoelli, tél.: +41 31 380 13 27
simona.manoelli@rubmedia.ch

Vente d'annonces en allemand:

Alex Reimann, tél.: +41 79 607 46 59
inserate@agrartechnik.ch

Rabais pour une parution simultanée dans
Schweizer Landtechnik

Production et expédition

AVD GOLDACH AG
Sulzstrasse 10-12, 9403 Goldach (SG)

Paraît 11 fois par an

Prix de l'abonnement

Suisse: CHF 110.– par an (TVA incluse)
Gratuit pour les membres de l'ASETA
Etranger: CHF 135.– (TVA exclue)

ISSN

1023-1552

Prochain numéro

Thème principal:
«La numérisation»

La numérisation s'est imposée depuis longtemps dans l'agriculture. Elle offre des solutions pour simplifier et automatiser les travaux répétitifs ou pénibles.

L'édition 1/2023 paraîtra le 12 janvier 2023.

Clôture de la rédaction et des annonces: le 29 décembre 2022